

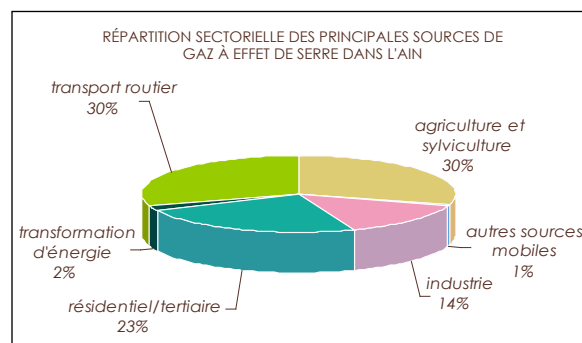


# Préfiguration du Plan Climat Energie Territorial de l'Ain

A la volonté du Conseil Général de l'Ain, un diagnostic Air-Climat-Energie du territoire de l'Ain a été élaboré. Air-APS a participé à la réalisation de cet état des lieux sur les émissions de gaz à effet de serre du département, avec un focus sur celles directement liées à l'activité du Conseil Général. Il s'agit également au travers de cet état des lieux de faire le point sur les vulnérabilités du département face à ces évolutions. Enfin, à l'issue de ce travail, des pistes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'Ain et s'adapter aux effets du changement climatique ainsi qu'à l'augmentation du prix des énergies ont été entreprises.

### Les premiers constats

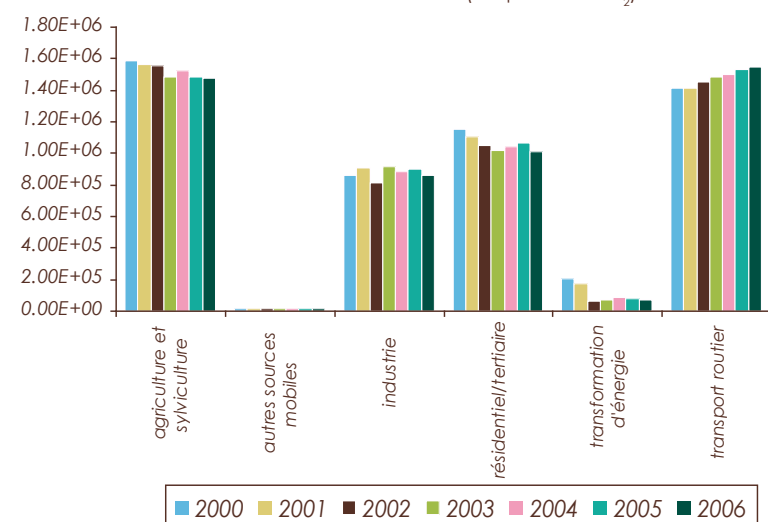
Les principaux émetteurs de gaz à effet de serre (GES) du département de l'Ain sont le transport routier avec 30% des émissions, l'agriculture (30%), le résidentiel/tertiaire (23%) et l'industrie avec 14%.



### L'évolution sectorielle de

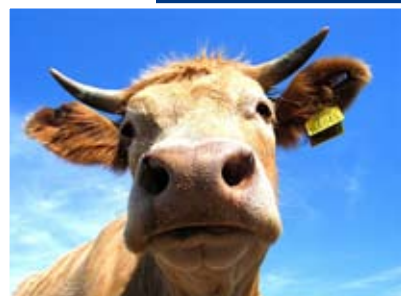
2000 à 2006 montre une relative stabilité des petits émetteurs : les émissions de l'industrie sont relativement stables; le secteur résidentiel/tertiaire avec principalement les émissions du chauffage montre une baisse d'environ 11% des émissions. Cet écart interannuel s'explique à la fois par une modernisation de l'habitat et des équipements et par la rigueur hivernale puisque cette tendance se retrouve globalement à l'échelle de la région. Les émissions du transport routier sont, quand à elles, sensiblement à la hausse depuis 2000 très probablement en lien avec la forte croissance démographique du département sur la même période (+50 000 habitants de 1999 à 2006) liée à l'attractivité des agglomérations lyonnaise et genevoise. Enfin, les émissions du secteur agricole ont une tendance à la baisse depuis 2000.

ÉVOLUTION 2000-2006 DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DU DÉPARTEMENT DE L'AIN (t équivalent CO<sub>2</sub>)



Comparativement aux autres départements de la région, l'Ain est parmi les plus faibles émetteurs en tonnes de CO<sub>2</sub> par habitant et se situe en 3<sup>ème</sup> position dans la région, ceci expliqué par une plus faible part des émissions industrielles du département. Par rapport à l'émission nationale (6.3 t par habitant) le département se situe dans le même ordre de grandeur avec 6.2 t par habitant.

# Les actus...



C'est ici que Marguerite vous raconte les potins de l'asso et les études en cours...

### Tout 2009 en un seul clic !

Pour synthétiser les travaux de l'année 2009, les associations agréées pour la surveillance de la qualité de l'air de Rhône-Alpes vous proposent le site du Rapport annuel 2009 de l'observatoire.

Un site web pour :

- revisitez toute l'actualité de l'année 2009,
- découvrir les analyses de l'air de Rhône-Alpes : sources de pollution, situation vis-à-vis de la réglementation, plan d'actions...
- en savoir plus sur les études menées au cours de l'année dans les différents environnements rhônalpins : milieu rural ou urbain, proximité industrielle ou trafic. Disponible sur [www.atmo-rhonealpes.org/RA2009](http://www.atmo-rhonealpes.org/RA2009) et dès la page d'accueil de notre site Internet.

### RAPPORT ANNUEL 2009

Consulter tous les résultats et les études de l'année



En complément, une plaquette synthétique spécifique à chaque territoire est disponible. Le document de 4 pages présente l'association, l'activité de l'année 2009 et les enjeux stratégiques des 5 prochaines années.

### Le Plan de Protection de l'Atmosphère (P.P.A.) de l'Arve

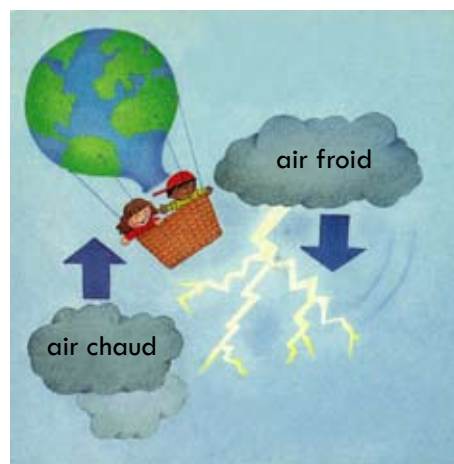
Suite au constat de dépassement du seuil réglementaire des poussières en suspension dans la vallée de l'Arve, le préfet a mis en place la démarche d'élaboration d'un Plan de Protection de l'Atmosphère. La première étape sera de définir les polluants à retenir, le périmètre et les modalités de gouvernances. L'objectif consistera à retenir des actions qui permettront d'améliorer la qualité de l'air.

### Rejoignez Air-APS à la Fête de la Science !

Les experts de l'air seront présents avec des animations diverses et variées (jeu de piste, visite d'une cabine de mesures, expériences sur l'air, exposition...) sur les villages des sciences de nos 3 départements : Annecy, Belley et Chambéry. Nous invitons petits et grands à participer à cette manifestation nationale aux côtés d'Air-APS le week-end du 23 et 24 octobre prochain sur le village des sciences le plus proche de chez vous !



# Le coin des petits...



### Comprendre pourquoi il y a des orages en été...

L'air chaud monte et l'air froid descend... Mais lorsque deux masses d'air se rencontrent, des nuages chargés de pluie et d'électricité peuvent apparaître. Que se passe-t-il alors ? L'orage éclate et les éclairs zèbrent le ciel.

En t'aidant du dessin, essaie de répondre à la question :

- Pourquoi les montgolfières volent ?

Réponse : parce qu'elles contiennent de l'air chaud...



Le trimestriel de la qualité de l'Air dans l'Ain et les Pays de Savoie - Été 2010 - N° 41

# l'Ain : diagnostic Air-Climat-énergie

État des lieux des émissions de gaz à effet de serre sur le département

## Interview : Des perspectives pour la qualité de l'Air Bourg-en-Bresse Agglomération répond à nos questions.

## Soleil + Polluants = Ozone : Focus sur les concentrations des trois départements.

# S'informer...





# La Qualité de l'Air de l'été

## ■ Lettre ouverte...

Mme. Cécile BERNARD,

Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse.

La Communauté d'agglomération, consciente des enjeux du changement climatique, de ses conséquences pour notre vie future et celles de nos enfants, lance un Plan Climat Energie Territorial (voir l'article à ce sujet en dernière page de ce journal). Nous avons souhaité donner la parole à Cécile BERNARD, Vice-Présidente déléguée au développement durable et à l'environnement de la Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse.



Votre slogan est "Penser environnement", pouvez-vous nous apporter des précisions ?

La compétence "environnement" regroupe des actions aussi diverses que la gestion des déchets ménagers, le suivi de la qualité de l'air, la sensibilisation sur l'importance des haies bocagères dans nos paysages, la connaissance et la protection des ressources en eau potable, le soutien à l'acquisition de collecteurs d'eau de pluies, le contrôle et l'amélioration des assainissements non collectifs, la mise en valeur de la rivière, l'éducation à l'environnement.

Plus largement le choix de s'impliquer dans un développement durable affecte quasiment tous les domaines d'intervention de la communauté d'agglomération. De fait, de nombreuses actions concernent en particulier les compétences habitat, déplacements, aménagement, emploi/insertion ou développement économique. L'élaboration du Plan Climat Energie Territorial, définissant un programme d'actions visant à agir contre le changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effets de serre sur notre territoire en sera l'exemple phare qui traduira parfaitement cette transversalité.

En terme de qualité de l'air, quelles sont les actions menées par Bourg-en-Bresse Agglomération ?

Depuis fin 2003, la Communauté d'Agglomération a installé sur la commune de Bourg-en-Bresse une station de mesure de la qualité de l'air ambiant. Cet équipement évalue en temps réel la pollution présente en zone urbaine (surveillance de 4 polluants : ozone, dioxyde d'azote, dioxyde de soufre et poussières en suspension) et pouvant entraîner des risques sanitaires pour la population. Les pollens sont également surveillés au moyen de capteurs spécifiques. La Communauté d'Agglomération travaille actuellement sur l'information des publics aux problèmes de qualité de l'air et à la recherche de solutions (modification des comportements en matière de déplacement notamment).

Quels sont vos axes de prédilection pour la préservation d'une bonne qualité de l'air ?

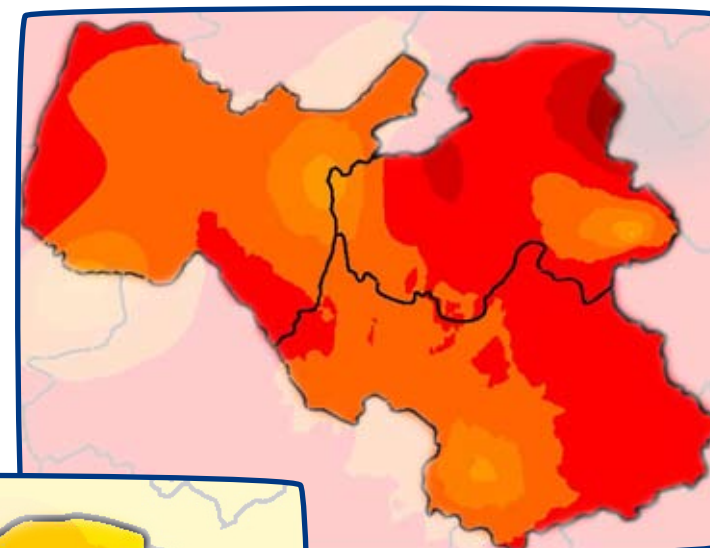
Sachant qu'une part importante de la pollution est due aux transports et à l'usage de l'automobile, nous encourageons nos habitants à adopter dès aujourd'hui la bonne attitude : la marche à pied pour les petits trajets, l'utilisation des transports en commun et du vélo, le co-voiturage... et à défaut une conduite souple et à vitesse modérée pour les automobilistes.

Notre association Air-APS travaillera dès 2011 à une modélisation de la qualité de l'air sur l'agglomération de Bourg-en-Bresse (comme pour Annecy et Chambéry). Cette représentation cartographique de la pollution, nous permettra de visualiser la répartition spatiale de la pollution. Les conclusions de cette modélisation nous donneront donc des informations très précises, qui permettront notamment de caractériser les zones sensibles et d'envisager alors au mieux des politiques d'aménagement.

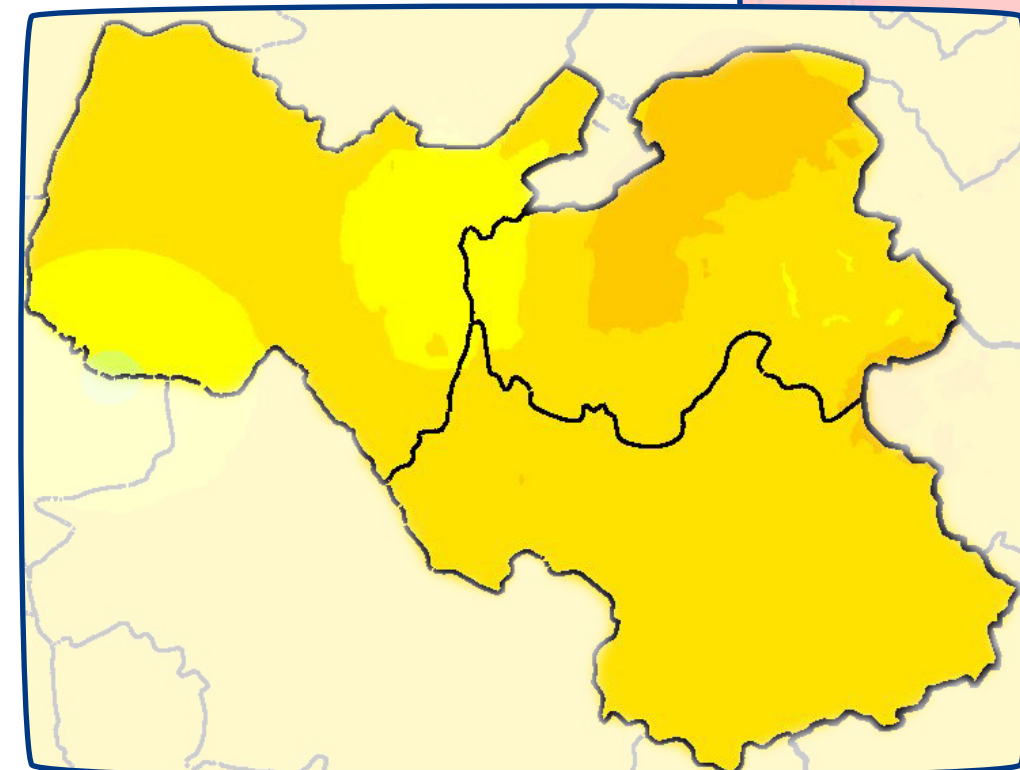
## La modélisation du territoire

Des vacances, mais pas pour l'ozone...

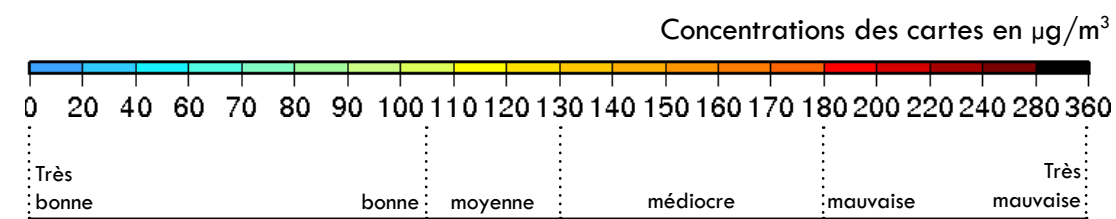
Sur les cartographies suivantes, nous avons représenté les concentrations maximales (carte ci-contre) et les concentrations moyennes (ci-dessous) observées en ozone, qui était le polluant le plus fréquemment rencontré au cours du trimestre (mois de juin, juillet et août).



Cartographie de la pollution maximum relevée sur les départements de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie.



Cartographie de la qualité de l'air majoritairement observée sur les départements de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie.



Concordance Qualité de l'Air

Les données de qualité de l'air peuvent faire l'objet d'invalidation

## Le topo Que nous disent les cartes?

La chaleur de cet été a favorisé la formation d'ozone dans nos trois départements. Les concentrations sont plus importantes qu'au printemps dernier, du fait de la chaleur et de l'ensoleillement plus présents. Les concentrations de la qualité de l'air majoritairement observées sur le territoire vont de 100 à 150 µg/m³, ce qui correspond à une qualité de l'air oscillant entre bonne et médiocre si l'on se rapporte à la concordance de l'indice Atmo (voir la légende en bas de carte). Il est important de souligner que d'un point de vue régional, les concentrations ont été très homogènes, le bassin lémanique étant toujours plus sensible à l'ozone.



## L'Ozone : traceur de pollution photochimique

La pollution par l'ozone n'est pas une pollution comme les autres, car l'ozone n'est pas émis directement par une source : c'est un polluant secondaire. Il est produit par des réactions chimiques entre les composés organiques volatils et les oxydes d'azote : ce sont les précurseurs de l'ozone.

Ces réactions chimiques ont lieu grâce à l'énergie apportée par les rayons du soleil. On parle de réactions photochimiques. L'ozone et les autres polluants issus de ces réactions constituent la pollution photochimique. L'ozone est mesuré dans l'air que nous respirons en tant que traceur de la pollution photochimique.

## Niveaux d'ozone et qualité de l'air

Le niveau d'ozone est la quantité de ce polluant dans un volume d'air. On parle aussi de concentration d'ozone. Cette concentration se mesure, elle est exprimée en micro-gramme par mètre cube d'air : µg/m³. Pour parler de la qualité de l'air, on utilise l'indice de qualité de l'air. Cet indice est calculé à partir des concentrations, dans l'air, des différents traceurs de la pollution atmosphérique. Ainsi, à chaque niveau d'ozone (concentration), correspond une qualité de l'air et donc un indice.

## Altitude : l'air sous surveillance

Alors que le milieu montagnard est bien souvent perçu comme exempt de toute pollution, la sensibilité à l'ozone des territoires en altitude a été démontrée dans diverses études.

Expert montagne, Air-APS effectue la surveillance spécifique de ces zones sensibles. Située en plein cœur du Parc de la Vanoise à 2422 m d'altitude, la station de mesures du Plan du Lac est équipée d'un analyseur d'ozone. Ce site est particulièrement intéressant, car il est éloigné de toutes sources de pollution locale qui pourraient influencer l'évolution des concentrations d'ozone.

Retrouvez le «Bilan de la qualité de l'air dans le Parc National de la Vanoise» et le document informatif «Altitude, l'air sous surveillance» sur notre site internet : <http://www.atmo-rhonealpes.org>



Rep'Air

est un trimestriel d'information de la qualité de l'air de l'Ain et des Pays de Savoie - N° 41 - Septembre 2010

Directeur de Publication : Jean-Paul CHARET  
Membres du Comité de rédaction : Didier CHAPUIS, Caroline MDUREAUX  
Ont participé à la rédaction de ce numéro : Laurence CROPPY, Cécile BERNARD.  
Création maquette / Mise en page / Crédits photos : Caroline MDUREAUX (hors signatures spécifiques).  
Illustrations : Le Toit à Vaches.  
Dépôt légal de parution - N° ISSN 1969-9875

Tirage : 5100 exemplaires  
Pour contribuer à la préservation de notre environnement, ce document est imprimé sur du papier recyclé 100 % sans chlore (Cyclas)  
Imprimerie Kalistène - Tél. 04 50 69 01 97

Diffusion gratuite - Abonnement sur demande  
Retrouvez ce n° et les archives du bulletin sur [www.atmo-rhonealpes.org](http://www.atmo-rhonealpes.org)

Ne pas jeter sur la voie publique (Art. L 541-10-1 du Code de l'environnement).

L'Air de l'Ain et des Pays de Savoie  
Savoie Technic - B.P. 339 - 73377 LE BOURGET DU LAC Cedex  
Tél. 04.79.69.05.43 - Fax. 04.79.62.64.59  
[air-aps@atmo-rhonealpes.org](http://air-aps@atmo-rhonealpes.org)  
[www.atmo-rhonealpes.org](http://www.atmo-rhonealpes.org)